

Je vous signale ici une protestation que je soutiens.

À mon avis, ce n'est pas la dernière que nous devons appuyer, du mieux que nous pourrons, contre un pouvoir qui devient tyrannique ; il y en aura d'autres ☐

Étienne.

## Monsieur le Président : Serez-vous le garant des droits de la défense ?

16 juin 2017 (les invités de Mediapart)

Tribune : <https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/160617/monsieur-le-president-serez-vous-le-garant-des-droits-de-la-defense>

**Des avocats, des magistrats, des journalistes, des membres de la société civile alertent le Président Emmanuel Macron et l'opinion publique, suite au placement en garde à vue de Jérôme Kerviel et de son avocat David Koubbi, pour avoir utilisé en défense des enregistrements qui dévoilent de graves dysfonctionnements judiciaires.**

Nous avocats, magistrats, gens de justice et citoyens, en appelons à l'opinion publique à la suite du placement en garde à vue de David Koubbi, avocat à la Cour d'appel de Paris le jeudi 8 juin 2017.

Au moment où les Français expriment leur profond désir de renouvellement des comportements de la vie publique, nous ne pouvons nous accommoder de pratiques judiciaires d'un autre temps, portant atteinte aux droits élémentaires de la défense.

Sont en jeux les droits fondamentaux garantis à chaque citoyen, dont les avocats et l'ensemble du personnel judiciaire sont les premiers défenseurs.

David Koubbi a été amené dans le cadre de la défense de son client, en audience publique, et avec l'accord exprès du Président de la Cour d'appel de Versailles, à produire les enregistrements d'une conversation tenue entre le Commandant Nathalie Le Roy, Officier de Police Judiciaire et Madame Chantal De Leiris, Vice Procureur au parquet financier de Paris en charge des plaintes déposées contre SOCIETE GENERALE.

Ces enregistrements ont été remis par le Commandant Le Roy à David Koubbi, ès qualité.

Dans ces enregistrements figurent une conversation faisant état de graves dysfonctionnements dans la procédure judiciaire menée contre le client de David Koubbi.

En droit pénal, où la preuve est libre, David Koubbi a parfaitement rempli sa mission de défense, en portant à la connaissance des magistrats l'existence et le contenu de cette pièce. Ne pas le faire aurait été une faute professionnelle.

Cet acte de défense serait selon le Ministère Public constitutif du délit de « recel de violation de la vie privée ».

Pourtant, la Chambre criminelle de la Cour de cassation a toujours affirmé la liberté de la preuve en matière pénale et la Cour Européenne des Droits de l'Homme a décidé de la primauté de la liberté d'expression et du droit à l'information sur le respect de la vie privée lorsque l'intérêt général l'impose.

La mesure de garde à vue ainsi ordonnée dans les locaux de l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) ayant affecté Monsieur Jérôme Kerviel et son avocat David Koubbi, le jeudi 8 juin 2017, est intolérable en ce qu'elle participe encore malheureusement d'une forme d'instrumentalisation de la justice, au préjudice des droits de la défense.

Cette mesure privative de liberté, prise sur commission rogatoire de deux juges d'instruction ne s'imposait pas. Mais elle a fait l'objet d'une diffusion dans la presse pour des motifs qu'on devine aisément.

Cette mesure de contrainte constitue en l'espèce une atteinte grave aux droits de la défense car Jérôme Kerviel n'a pu mécaniquement bénéficier de l'assistance de son avocat placé en garde à vue lui aussi, au même moment, au même endroit.

Mais l'enjeu de cette affaire dépasse le sort d'un justiciable et de son avocat ; il nous concerne tous, autant que nous sommes.

Dans ce contexte, la question est clairement posée : où en sont les droits de la défense dans une société qui prétend vouloir moraliser la vie publique mais dont les autorités se refusent à une mise en œuvre concrète ?

A cette question nous répondons clairement que la France ne peut pas être la mauvaise élève de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme.

Il n'y a pas de démocratie sans application intransigeante des règles régissant l'Etat de droit.

C'est pourquoi, nous entendons alerter solennellement le Président de la République Monsieur Emmanuel Macron, garant de l'indépendance de la justice aux termes de la Constitution, et interpeler l'opinion publique sur ces questions fondamentales.

Nous appelons également tous les avocats, magistrats, gens de Justice et citoyens, à demeurer vigilants et à participer à ce combat, dont l'objet est de garantir le libre exercice des droits de la défense.

***Pour ceux qui souhaitent se joindre aux premiers signataires (liste ci-dessous) une pétition est ouverte sur [change.org](https://change.org) (c'est là).***

### **Premiers signataires :**

Alain Jakubowicz, avocat aux barreaux de Paris et Lyon, Président de la LICRA  
Alexandre Gadot, avocat au barreau de Paris  
Alexandre Jardin, écrivain, Président des Citoyens  
Alexandre Pesle, auteur et comédien  
Alexandre Plantevin, avocat au barreau de Lyon et ancien magistrat  
Amale Kenbib, avocat au barreau de Paris  
Anna Salabi, avocat au barreau de Paris, ancienne secrétaire de la Conférence  
Anne Frédérique Bontemps, avocat au barreau de Paris  
Anne Greco, avocat au barreau de Paris  
Antoine Bohm, éditeur Don Quichotte  
Antoine Reillac, avocat au barreau de Paris  
Apollinaire Legros-Gimbert, avocat au barreau de Toulouse  
Arash Derambarsh, conseiller municipal Courbevoie  
Arnault Champremier Trigano, directeur de Mediascop Production  
Aurélia Dominici-Campagna, avocat au barreau de Bastia  
Auréli Godefroy, journaliste  
Auréli Michel, éditrice Don Quichotte  
Auréli Viandier Lefèvre, avocat au barreau de Bordeaux  
Aymeric Caron, auteur et journaliste  
Beatrice Rosen, actrice  
Béatrice Solere Rius, ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats de Carcassonne, avocat  
Benjamin Genuini, avocat au barreau de Bastia  
Benoît Pruvost, avocat au barreau de Paris  
Bertrand Daillié, magistrat  
Bruno Gaccio, journaliste  
Calvin Job, avocat au barreau de Paris  
Carbon de Seze, avocat au barreau de Paris  
Carole Duparc, huissier de justice à Paris  
Carole-Olivia Montenot, avocat au barreau de Paris  
Caroline Goeury-Giamarchi, avocat au barreau de Bastia  
Céline Dilman, avocat au barreau de Paris  
Céline Lemoux, avocat au barreau de Paris  
Céline Pascal, avocat au Barreau d'Agen  
Charles Blandignères, anc. commandant de police à la direction centrale de la PJ Financière (OCRGDF), anc. inspecteur à l'Autorité des Marchés Financiers, anc. responsable groupe SOCIETE GÉNÉRALE pour la prévention du risque de blanchiment, financement de terrorisme et fraude fiscale  
Christian Saint-Palais, avocat au barreau de Paris  
Christophe Aleveque, humoriste  
Christophe Barratier, réalisateur

Christophe Kulikovski, journaliste  
Claire Bernier, avocat au barreau de Paris  
Claire Mathieu, avocat au Barreau de Bastia  
Claude Llorenter, avocat au barreau de Paris  
Corinne Diez, avocat au barreau de Paris  
Danièle Gazzotti, avocat au Barreau de Nice  
David Alexandre, avocat au barreau de Paris et au Barreau du Luxembourg  
David Bartoli, chargé de mission  
David Metaxas, avocat au barreau de Lyon  
David Perche, avocat au Barreau de Nice  
Denis Bouteiller, journaliste  
Didier Chambaretaud, consultant  
Dominique Mattei, avocat ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille  
Elie Ohayon, publiciste  
Elise Ripault, avocat au barreau de Lyon  
Emmanuel Pierrat, avocat au barreau de Paris  
Emmanuelle Pointet, avocat au barreau de paris  
Eric Appenzeller, avocat au barreau de Paris  
Eric Bocquet, sénateur de la République  
Eric Borghini, avocat au barreau de Nice  
Eric Gaftarnik, avocat au barreau de Paris  
Eric Naulleau, auteur et journaliste  
Eric Piquet, huissier de justice à Paris  
Eric Tubiana, avocat au barreau de Paris  
Etienne Chouard, professeur, blogueur, citoyen constituant  
Etienne Gouesse, avocat au barreau de Paris  
Eva Joly, avocat et député européen, ancienne magistrate  
Franck Spengler, éditeur - Editions Blanche-Paris  
François Casalta, avocat et Bâtonnier (représentant l'Ordre des avocats d'Ajaccio)  
François de Castro, avocat au barreau de Paris  
François Vincentelli, comédien  
Frédéric Gilbert, journaliste, chroniques criminelles  
Frédéric Royer, auteur et journaliste  
Garance Bonfanyi-Vincent, directrice littéraire  
Georges Fenech, ancien magistrat et député de la République  
Georges Girard, avocat honoraire  
Géraldine Levasseur, journaliste  
Gérard Baudoux, avocat au Barreau de Nice  
Gilles Haeri - éditeur Président directeur général Flammarion  
Gilles Stickel, avocat au barreau de Genève, anc. Président de la Cour de Cassation, anc. Président de la Commission du Barreau, anc. Juge suppléant à la Cour de Justice  
Gilles William Goldnadel, avocat au barreau de Paris  
Grégori Baquet, comédien  
Guillaume Masse, avocat au barreau de paris  
Harold Cobert, écrivain  
Hélène Franco, Magistrat  
Hervé Temime, avocat au barreau de Paris  
Igor Ustinov, artiste  
Jean Baret, avocat au barreau de Paris  
Jean Boudot, avocat au Barreau de Marseille, membre du Conseil de l'Ordre, Président de l'école des avocats du sud est  
Jean de Maillard, magistrat  
Jean Dragacci, major de la Police Nationale honoraire  
Jean Tamalet, avocat au barreau de Paris  
Jean-Charles Teissedre, avocat au barreau de Paris  
Jean-François Fouqué, avocat au Barreau de Nice, conseiller national du Modem  
Jean-Luc Medina, avocat au Barreau de Grenoble, ancien Bâtonnier  
Jean-Marie Burguburu, avocat au barreau de Paris  
Jean-Marie Chabaud, avocat au Barreau de Nîmes  
Jean-Pierre Seffar, avocat au barreau de Bastia  
Jean-Sébastien De Casalta, avocat et Bâtonnier (représentant l'Ordre des avocats de Bastia)  
Jeffrey Schinazi, avocat au barreau de Paris

Jenny Gabelle-Congio, avocat au Barreau d'Aix en Provence  
Jérémy Boulay, avocat au barreau de Paris  
Jérémy Layoub, avocat au barreau de Paris  
Jeremy Maxwell Wintrebert, artisan  
Joelle Aquaviva, avocat au barreau de Bastia  
Julien Bayou, conseiller régional Ile de France EELV  
Julien Dami le Coz, avocat au barreau de Paris  
Karl Zero, réalisateur  
L'association « Action Justice »  
Laurence Aloup, avocat au barreau de Paris  
Laurence Apitz, avocat au barreau de Paris  
Laurent Benarrous, avocat au barreau de Paris  
Laurent Mauduit, Journaliste  
Léon-Lef Forster, avocat au Barreau de Paris  
Loïc Guerrin, avocat au barreau de Paris  
Loïc Henri, avocat au barreau de Paris  
Manuel Abitbol, avocat au barreau de Paris  
Marie Jo Agret, assistante de production  
Marie-Charlotte Benedetti, avocat au barreau de Bastia  
Marie-Christine Mouchan, avocat au Barreau de Nice, ancien Bâtonnier  
Marielle Poisson, avocat au barreau de Paris  
Marine Giovannangeli, avocat au barreau de Paris  
Marjorie Morisse, avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis  
Mathieu Boissavy, avocat au barreau de Paris membre du Conseil de l'Ordre  
Mathieu Bringer, avocat au barreau de Paris  
Mathieu Davy, avocat au barreau de Paris  
Moundir Akasbi, avocat au barreau de Paris  
Nathalie Attias, avocat au barreau de Paris membre du Conseil de l'Ordre  
Nicolas Bezombes, avocat au barreau de Toulouse  
Nicolas Blanchenay, avocat au barreau de Paris  
Nicolas Rebbot, avocat au barreau de Paris  
Nicolas Remy-Neris, avocat au barreau de Paris  
Norbert Dornier, magistrat honoraire  
Olivier De Fassio, avocat au Barreau de Nice  
Olivier Sitruk, comédien  
Pascale Perreimond, avocat au barreau de Bastia  
Patrick Luciani, avocat au Barreau de Nice  
Paul Sollacaro, avocat au Barreau de Nice  
Peggy Olmi, journaliste et productrice TV  
Peggy Silberling, agent artistique  
Philippe Gildas, journaliste  
Philippe Marc, producteur  
Pierre Delandmeter, avocat au barreau de Luxembourg  
Pierre Godinot, avocat au barreau de Nice  
Pierre Maraval, producteur  
Randy Yaloz, avocat au barreau de Paris  
Raphaëlle Chabaud, avocat au Barreau de Nîmes  
Ravyn Issa, avocat au barreau de Toulouse  
Rémy Nougier, avocat au barreau de Nimes  
Richard Amalvy, militant associatif, consultant  
Roland Rodriguez, avocat au Barreau de Grasse, membre du CNB  
Rubin Staj, avocat au barreau de Paris  
Salah Baouche, mission locale Saint Denis  
Sandrine Pegand, avocat au barreau de Paris  
Sandrine Petoïn, avocat au barreau de Paris  
Sophie Cohen-Elbaz, avocat au Barreau de Strasbourg  
Sophie Perreimond, avocat au barreau de Bastia  
Stenka Quillet, journaliste  
Stephane Nesa, avocat et bâtonnier élu du Barreau d'Ajaccio  
Stéphane Seban, Directeur de Publication  
Stéphanie Chevrier, éditrice Don Quichotte  
Stéphanie Gibaud, lanceuse d'alerte dossier UBS

Sylvie Brussiau-Constant, avocat au barreau d'Agen

Sylvie Lamartine, avocat au barreau de Paris

Sylvie Ohayon, romancière et réalisatrice

Tessa Volkine, comédienne

Thierry Dagiral, journaliste

Thierry Lallet, maître chocolatier

Thomas Coutrot, économiste, membre d'Attac

Vincent Ollivier, avocat au barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence

Virginie Marquet, avocat au barreau de Paris

Vito Ferreri, producteur

Wajdi Daagi, avocat au barreau de Bastia

Xavier Deleu, avocat au Barreau de Bruxelles

Yael Mellul, ancien avocat

Yann Galut, avocat et député de la République

Yvan Flaud, avocat au barreau de Valence

Zia Oloumi, avocat au barreau de Paris

**Pour signer la pétition :**

<https://www.change.org/p/pierre-godinot-monsieur-le-président-serez-vous-le-garant-des-droits-de-la-défense>

Fil Facebook correspondant à ce billet :

<https://www.facebook.com/etienne.chouard/posts/10155343467107317>